

L'affaire de l'Hénotique ou le premier schisme byzantin au Ve siècle

In: Échos d'Orient, tome 18, N°114, 1918. pp. 255-265.

Citer ce document / Cite this document :

Salaville Sévérien. L'affaire de l'Hénotique ou le premier schisme byzantin au Ve siècle . In: Échos d'Orient, tome 18, N°114, 1918. pp. 255-265.

doi : 10.3406/rebyz.1918.4207

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1918_num_18_114_4207

L'AFFAIRE DE L'HÉNOTIQUE

OU LE PREMIER SCHISME BYZANTIN AU V^E SIÈCLE

Le premier schisme entre Constantinople et Rome date de l'année 482, où Zénon « le premier des empereurs qui se mêla des questions de la foi », pour employer les expressions de Bossuet (1); promulgua son *Hénotique*, c'est-à-dire son édit soi-disant d'union et de conciliation entre partisans et adversaires du concile de Chalcédoine, dyophysites et monophysites. Ce décret impérial, voulant opérer l'extinction de l'hérésie aux dépens de la vérité, manqua entièrement son but. Le pape saint Félix III, en 484, dut excommunier le patriarche byzantin Acace, véritable auteur de l'Hénotique; il s'ensuivit, entre l'Orient et Rome, un schisme qui dura trente-cinq ans et ne se termina que par un édit de l'empereur Justin I^{er}, en 519, ordonnant la soumission au Saint-Siège et la réconciliation.

Ce simple énoncé des données historiques laisse deviner quel intérêt s'attache pour nous à l'étude de ces faits, desquels l'esprit de parti ou des préjugés tenaces ont souvent faussé la véritable perspective.

Un prélat grec, Mgr Nectaire Képhalas, métropolitain de Pentapole, dans une récente étude sur les causes du schisme entre l'Église romaine et l'Église orientale, après avoir résumé à sa manière l'histoire de l'Hénotique et du schisme acacien, s'enhardit à poser les questions suivantes :

Nous le demandons, où apparaît dans toute cette histoire la puissance du pape? Où voit-on la reconnaissance de l'infaillibilité pontificale? Où sont tous ces privilèges que le pape d'aujourd'hui prétend lui avoir été attribués par les Pères antérieurs au schisme de Photius? (2)

De telles questions, sous une plume épiscopale contemporaine, montreront l'importance pratique qu'a aujourd'hui encore l'étude impartiale de cette affaire de l'Hénotique.

On aura la même impression, en parcourant les divers articles de la *Grande Encyclopédie*, aux mots *Acace*, *Félix III*, *Monophysisme*, etc., où E.-H. Vollet rejette tous les torts sur les prétentions des papes « à une juridiction souveraine sur toutes les Églises » (3). C'est encore une

(1) BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle*, I^{re} partie, XI^e époque.

(2) Μελέτη ιστορική περί των αϊτίων τοῦ σχίσματος, περί τῆς διαίωνίσεως αὐτοῦ, καί περί τοῦ δυνατοῦ ἢ ἀδυνατοῦ τῆς ἐνώσεως τῶν δύο Ἐκκλησιῶν, τῆς Ἀνατολικῆς καί τῆς Δυτικῆς, ὑπό τοῦ μητροπολίτου Πενταπόλεως. Νεκταρίου, Athènes, 1911, p. 150.

(3) BERTHELOT, etc., *la Grande Encyclopédie*, Paris, Lamirault.

appréciation entièrement défavorable aux papes, mais, par contre, de tout point favorable à Acace et à Zénon, que formule H. Gelzer, dans le court résumé d'histoire byzantine qu'il a rédigé en supplément au gros volume de Krumbacher, *Histoire de la littérature byzantine* (1).

Pareilles interprétations des faits sont-elles légitimes? Pas le moins du monde, répondrons-nous; et nous sommes en droit d'opposer un démenti catégorique aux interrogations railleuses du métropolitain oriental, comme aux insinuations tendancieuses du collaborateur de la *Grande Encyclopédie* ou du savant professeur de l'Université d'Iéna. Mais pour montrer le bien fondé de cette réponse et justifier le point de vue catholique, il est nécessaire de reprendre avec quelque détail toute cette affaire de l'Hénotique : car celle-ci se trouve être un des épisodes des longues luttes christologiques touchant la doctrine du concile de Chalcédoine, et, en même temps, une des premières manifestations de cet esprit d'intrigue des patriarches byzantins qui, sous Photius au IX^e siècle et Michel Cérulaire au XI^e, aboutira à la scission définitive avec l'Occident.

1. De l'opposition chalcédonienne à l'Hénotique :

L'attitude du patriarche Acace.

Aussitôt après le concile de Chalcédoine (451), les monophysites ou partisans de l'hérésiarque Eutychès, professant l'existence d'une seule nature en Jésus-Christ, au lieu des deux natures divine et humaine admises par l'enseignement catholique, s'agitèrent partout à la fois. De trop habiles chefs exploitèrent, en faveur de cette agitation, le fâcheux malentendu créé par une expression de saint Cyrille d'Alexandrie, laquelle semblait différer de la doctrine de Chalcédoine, bien qu'en réalité elle eût une signification identique.

Puisque la théologie de Cyrille est condamnée, pensaient-ils, puisque Chalcédoine rejette l'ένωσις φυσική, c'est donc que les historiens ont pris leur revanche et affermi leur erreur : Jésus-Christ est dédoublé; à côté du Verbe éternel, il y a en Jésus une autre personnalité différente; c'est une quatrième personne qui s'ajoute à la Trinité divine. Voilà le blasphème horrible que les monophysites repoussent, voilà le crime des Nestoriens, voilà le crime de tous ceux qui ne suivent pas Cyrille, des Pères de Chalcédoine par conséquent. C'est ce qu'explique aux moines de Palestine l'alexandrin Théodose; et la Palestine chasse l'évêque chalcédonien Juvénal. C'est ce qu'explique aux Egyptiens Timothée Elure (Ailouros : le Chat); et l'Égypte massacre l'évêque chalcédonien Protérius. C'est ce que Pierre le Foulon explique enfin aux habitants d'Antioche; et

(1) KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2^e édition, Munich, 1897, p. 921.

la Syrie oblige son patriarche Martyrius à donner sa démission. Les monophysites revisent les prières liturgiques afin d'en bannir toute expression malsonnante; Pierre le Foulon répond à la passion religieuse de son peuple en modifiant le chant sacré qu'adressent les fidèles au Dieu trois fois saint : pour mieux marquer que l'homme Jésus est vraiment une des trois personnes de la Trinité et qu'il ne fait réellement qu'un avec elle, il ajoute aux paroles traditionnelles qui la glorifient, ἅγιος ὁ Θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος (*Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus immortalis*), des mots qui reportent sur elle le sacrifice de la croix : ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμῶν (*qui crucifixus es pro nobis*). Le Crucifié ne fait qu'un avec la Trinité! La foi des Orientaux, plus ardente que réfléchie, ne s'arrête pas à ce que la formule contient, sinon d'inexact, au moins d'imprécis au regard de la théologie traditionnelle; leur piété enthousiaste ne voit que le blasphème nestorien, négateur de la divinité de l'homme Jésus. Et les empereurs ont beau s'entremettre, Marcien, puis Léon; ils ont beau défendre Chalcedoine; ils ne convainquent personne, ils finissent même par perdre le trône. Basiliskos s'en empare: usurpateur, il s'est présenté comme le champion de la foi; par un édit, il a annulé le concile de Chalcedoine, et le peuple l'a reconnu (1).

Ajoutons, pour expliquer plus complètement cette participation de la foule à des disputes théologiques, que l'opposition chalcédonienne était habilement exploitée par le groupe d'intrigants qui étaient parvenus à occuper les principaux sièges épiscopaux d'Orient. Sous l'empereur Léon I^{er} (457-474), Timothée Elure (457-460) fut élu patriarche d'Alexandrie, et Pierre le Foulon, vers 470, patriarche d'Antioche. « Ils ne firent que passer, une première fois; mais ce passage eut néanmoins de graves conséquences, car il laissa les dispositions les plus fâcheuses dans les esprits.... Après la mort de Marcien, Timothée et Pierre le Foulon remontèrent sur leurs sièges, avec la protection de Basilisque (476-477) » (2).

Il faut dire aussi — les lignes précédentes l'ont déjà insinué — que la protection ou la faiblesse de la cour contribua pour beaucoup à la continuation de ces luttes doctrinales et de ces divisions ecclésiastiques. L'empereur Léon I^{er} avait exilé Timothée Elure en 460, d'abord à Gangres, puis en Chersonèse, et on l'avait remplacé sur le siège d'Alexandrie par un dyophysite ou Chalcedonien modéré, Timothée Salophakiolos, qu'Evagre appelle aussi Timothée Basilikos (3), et qui est également appelé par d'autres Timothée le Blanc (4). Le même prince avait déposé

(1) A. DUFOURCO, *Histoire de l'Eglise du III^e au XI^e siècle : le Christianisme et l'Empire*, 4^e édition. Paris, 1910, p. 270-272. Cf. HÉFÉLÉ, *Histoire des conciles*, traduction LECLERCQ. Paris, 1908, t. II, p. 857-859; TIXERONT, *Histoire des dogmes*. Paris, 1912, t. III, p. 104-107.

(2) FUNK, *Histoire de l'Eglise*, trad. HEMMER, 8^e édition. Paris, 1911, t. I^{er}, p. 233.

(3) EVAGRE, *Hist. eccl.*, l. II, c. XI; P. G., t. LXXXVI, col. 2533.

(4) Libératus, Théophane le Chronographe, Cedrenus, P. G., *ibid.*, note 74. Le nom de Salophakiolos signifiait, semble-t-il, « turban blanc »; TIXERONT, *Histoire des dogmes*, t. III. Paris, 1912, p. 107.

Pierre le Foulon et donné à Antioche un pasteur catholique. Mais avec la mort de Léon I^{er} (474), « la girouette dogmatique de la cour byzantine retourna de nouveau vers les monophysites », selon l'expression de Th. Pressel (1). Léon II, petit-fils de Léon I^{er}, mourut lui-même peu après (474), et cette mort livra le trône à l'Isaurien Zénon, époux de la princesse Ariadne et père de Léon II. Mais, dès l'année 475, Zénon fut renversé par l'usurpateur Basilisque. Celui-ci se montra aussitôt ardent protecteur des monophysites.

Un de ses premiers actes fut de rétablir sur le patriarcat d'Alexandrie Timothée Elure, exilé depuis une quinzaine d'années en Chersonèse taurique pour avoir usurpé ce siège par le meurtre du légitime patriarche saint Protérius. Timothée accourut aussitôt à Constantinople, attirant à sa suite Pierre le Foulon, qui se cachait depuis huit ans dans un monastère, et faisant le triomphe de tous les monophysites ennemis du concile de Chalcédoine. Sous l'instigation des deux intrus, Basilisque promulgua un *Enkyklion* (encyclique ou circulaire) adressé à Timothée Elure en personne, et qui élevait le monophysisme à la dignité de religion d'Etat seule tolérée. Cet édit condamnait, il est vrai, « ceux qui ne confessent pas que le Fils de Dieu s'est véritablement fait homme, et qui supposent que sa chair est venue du ciel ou qu'il ne s'est incarné qu'en apparence ». Mais il ordonnait aux évêques et aux clercs sous peine de déposition, aux moines et aux laïques sous peine de bannissement, de prononcer anathème contre le concile de Chalcédoine et contre la lettre dogmatique de saint Léon proclamant la doctrine des deux natures en Jésus-Christ (2).

En même temps — remarquons ce détail — Basilisque déclarait nul le privilège attribué au siège de Constantinople par le vingt-huitième canon de Chalcédoine : ce qui marque bien la prépondérance du patriarche d'Alexandrie au détriment de son rival.

Ici commence le rôle d'Acace, patriarche de Constantinople; il est nécessaire de s'y arrêter un instant, pour comprendre son attitude ultérieure dans toute l'affaire de l'Hénotique.

A la suite de Timothée Elure et de Pierre le Foulon, plus de cinq cents évêques souscrivirent le formulaire de Basilisque.

Un homme lui résiste, en qui s'incarne et qui organise le parti byzantin, le

(1) TH. PRESSEL, art. *Monophysiten*, dans *Realencyklopædie für protestantische Theologie und Kirche*, de Herzog. Stuttgart et Hambourg, 1858, t. IX, p. 745.

(2) Voir le texte de l'*Enkyklion*, dans EVAGRE, *Hist. eccl.*, l. III, c. IV; P. G., t. LXXXVI, col. 2600-2604. Cf. TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Venise, 1732, t. XVI, p. 294-295.

patriarche de Constantinople, Acace. Ce n'est pas lui qui s'exagère l'importance des formules dogmatiques; c'est lui qui discerne avec une perspicacité étrange le parti qu'il faut suivre afin d'établir l'autonomie ecclésiastique de Constantinople. Prendre la tête du mouvement populaire monophysite qui répudie Chalcédoine, c'est adopter une politique qui réhabilite Alexandrie et restaure sa domination : le patriarche de Constantinople ne le peut pas. Prendre la tête du mouvement dont Chalcédoine est le mot d'ordre, c'est suivre, c'est donc reconnaître la direction donnée par Rome : le patriarche de Constantinople ne le veut pas. Se présenter comme un arbitre, donner tort à la fois à Alexandrie et à Rome en semblant vouloir les concilier, voilà la politique que recommande l'intérêt byzantin (1).

Sur la foi des témoignages fournis par les écrivains byzantins, Tillemont a tracé de ce personnage le portrait suivant :

C'était un esprit flatteur et complaisant qui savait gagner l'affection des princes en louant tout ce qu'ils faisaient (Suidas). Aux bassesses de la flatterie, Acace joignait une violente ambition. Il aimait à gouverner et n'en était pas incapable. Il donnait aisément, servait tous ceux qui avaient besoin de lui, avait un extérieur très vénérable et qui inspirait du respect. Mais on l'accusait de vanité et d'aimer l'honneur (2).

Le cardinal Hergenroether écrit à son tour :

Acace était un homme de caractère fier et ambitieux, chancelant dans sa position entre orthodoxes et hérétiques selon ses intérêts du moment, habile et avisé dans la poursuite de ses plans, sous plus d'un rapport précurseur de Photius (3).

Successeur de Gennade sur le siège de Constantinople, de 471 à 489, Acace avait incliné d'abord à l'antichalcédonianisme de Timothée Elure : les moines byzantins s'en plaignent au Pape Simplicius, vers la fin de l'année 475 (4). Puis il se ravise, encouragé d'ailleurs par les exhortations du Pape, résiste à Basilisque, appelle contre lui saint Daniel le Stylite dont la grande popularité entraîne les fidèles (5). Non seulement Acace refuse d'accepter l'Enkyklion de l'usurpateur, mais encore, au témoignage de Théodore le Lecteur, en signe de protestation et de deuil, il se revêt lui-même de vêtements noirs et couvre pareillement de voiles noirs le trône épiscopal et l'autel (6).

Cette conduite d'Acace était-elle inspirée par le seul souci des inté-

(1) A. DUFOURCO, *op. cit.*, p. 272-273.

(2) TILLEMONT, *op. cit.*, p. 285.

(3) J. HERGENRÖTHER, *Photius, Patriarch von Constantinopel*. Ratisbonne, 1867, t. 1^{er}, p. 110.

(4) *Simplicii Epistolæ* IV-VIII; P. L., t. LVIII, col. 38-44; MANSI, *Concil.*, t. VII, col. 974.

(5) Voir P. BERNARDAKIS, *Les Appels au Pape dans l'Eglise grecque jusqu'à Photius*, dans les *Echos d'Orient*, t. VI, 1903, p. 118-119.

(6) THÉODORE LE LECTEUR, *Hist. eccl.*, l. I, n. 32; P. G., t. LXXXVI, col. 181. Cf. TILLEMONT, *op. cit.* Note V sur Acace de Constantinople, p. 757.

rêts de la foi catholique? On voudrait pouvoir l'affirmer. Mais il semble plutôt, au dire des historiens byzantins, avoir été entraîné par le mouvement général du clergé, des moines et des fidèles de Constantinople (1). Lorsqu'on apprit que Basilisque voulait obliger le patriarche à promulguer l'*Enkyklion*, le peuple se porta en masse compacte à l'église, y compris vieillards, femmes et enfants, pour empêcher cette promulgation. Acace, écrit Hergenrœther, « suivit le troupeau qu'il aurait dû précéder » (2).

Du moins, une fois entré dans la résistance, il la soutint sans faiblir, stimulé d'ailleurs par des lettres très pressantes du pape Simplicius, auquel les prêtres et les archimandrites de Constantinople avaient pris l'initiative de s'adresser dès la publication de l'*Enkyklion*.

L'empereur punit le rebelle en travaillant à relever Alexandrie : il convoque à Ephèse, théâtre des victoires de Cyrille et de Dioscore, un nouveau Concile dont il donne la présidence au successeur des fameux patriarches, Timothée Ailouros. Et Timothée fait voter par les Pères une adresse à l'empereur; on y demande l'abrogation des décrets de Chalcédoine, l'abolition des privilèges de Constantinople, la reconnaissance des droits de la vénérable Eglise d'Ephèse, et la déposition d'Acace. Enfin — et ceci montre avec force le véritable caractère de cette histoire, — Timothée veut alléger son parti du poids gênant des controverses doctrinales : le but de ses efforts, il n'y a pas à s'y tromper, c'est la résurrection d'Alexandrie et l'abaissement de Constantinople (EVAGRE, *Hist. eccl.*, l. III, c. III-VIII; *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2597-2613). S'il a rejeté Chalcédoine afin de satisfaire aux passions populaires qui le soutiennent, il se refuse à défendre le monophysisme : comme des moines eutychiens implorèrent son secours, il se prononce contre eux et déclare que « la chair du Christ (c'est-à-dire son humanité) est de même nature que la nôtre ». Déjà Basiliskos l'avait formellement déclaré en condamnant le tome de Léon. C'était la politique d'Acace retournée contre lui. Le patriarche eût peut-être été vaincu par Timothée, sans une révolution de palais à laquelle, sans doute, il prêta la main (3).

Evagre, il est vrai, raconte, sur la foi de Zacharie le Rhéteur, que devant la résistance inattendue d'Acace et de toute la communauté de Constantinople, Basilisque avait décidé de rapporter sa première ordonnance et de publier un *Autenkyklion* ou contre-édit pour confirmer la doctrine de Chalcédoine (477) (4). Il y prononçait anathème contre Nestorius, Eutychès et tous les autres hérétiques, défendait de tenir au

(1) THÉODORE LE LECTEUR, *Hist. eccl.*, l. I, n. 32, *loc. cit.*; THÉOPHANE, *Chronographia*, ann. 467-468. Bonn, 1839, l. I, p. 188, 189; *P. G.*, t. CVIII, col. 304-305; CEDRENUS. Bonn, 1838, t. I, p. 617-618; *P. G.*, t. CXXI, col. 672 C.

(2) HERGENRÖTHER, *Photius, Patriarch von Constantinopel*, t. I, p. 112.

(3) A. DUFOURCOQ, *op. cit.*, p. 273-274. Sur le concile d'Ephèse et l'attitude de Timothée Elure, voir TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, Acace de Constantinople, art. IX; Venise, 1732, t. XVI, p. 299-300; HÉFÉLÉ, *Histoire des conciles*, trad. LECLERCQ, t. II, p. 912.

(4) Voir le texte dans EVAGRE, *Hist. eccl.*, l. III, c. VII-VIII; *P. G.*, t. LXXXV, col. 2609-2611.

sujet de la foi aucun concile ni aucun nouvel examen, reconnaissait enfin à Acace le privilège attribué à son siège par les canons de Chalcédoine et que son Enkyklion avait déclaré nul.

Mais il était trop tard. La même année 477, Zénon renversa l'usurpateur et prit aussitôt le contrepied de sa politique. Lors de l'entrée de Zénon, Basilisque se réfugia dans l'église de Sainte-Irène, avec sa femme et ses enfants il déposa sur l'autel la couronne impériale et s'enferma dans le baptistère. Acace le livra à son rival, « ce que saint Chrysostome n'aurait pas fait », remarque le judicieux Tillemont (1). Basilisque fut relégué avec sa femme et ses enfants à Limnes, près de Cucuse, en Cappadoce. Ils furent jetés dans une citerne desséchée, où ils périrent de froid et de faim.

La chute de Basilisque passa généralement pour une victoire de l'orthodoxie et valut à Acace une grande autorité en Orient. De son côté, Zénon chercha à gagner la faveur des catholiques. Un de ses premiers soins fut d'aller, avec l'impératrice, visiter saint Daniel le Stylite, aux prières de qui il attribuait son retour. Il fit bâtir, à Séleucie d'Isaurie, une église à sainte Thècle, qu'il disait avoir vue en songe lui assurer son rétablissement. Il adressa au pape Simplicius une irréprochable profession de foi, avec la promesse de maintenir la définition de Chalcédoine et de mettre fin aux menées des hérétiques (2).

Timothée Elure étant mort en 477 (3), le parti monophysite alexandrin lui donna pour successeur l'archidiacre Pierre Monge (μογγός = l'enroué). Zénon considéra cette élection comme une révolte, et l'intrus n'échappa que par la fuite à la peine de mort portée contre lui. Timothée Salophakiolos fut rétabli sur le siège d'Alexandrie (4). Clercs et laïques eurent ordre de le reconnaître dans l'espace de deux mois, sous peine de se voir privés de leurs dignités, de leurs églises, et frappés d'excommunication (5).

Acace manda au Pape la mort de Timothée Elure, la fuite de Pierre Monge, qu'il dépeignit comme un hérétique, comme un enfant de ténèbres, et le rétablissement de Timothée Salophakiolos dont il loua la douceur, la patience et le zèle pour la discipline ecclésiastique.

Le 13 mars 478, puis le 17 octobre, le pape presse Acace d'obtenir

(1) TILLEMONT, *op. cit.*, art XI, p. 304.

(2) *Simplicii Epistolæ VIII, ad Zenonem*, dans MANSI, *Concil.*, t. VII, col. 980-982.

(3) Sur cette mort de Timothée Elure, voir Libératus, *Breviarium causæ Nestorianorum et Eutylianorum*, c. XVI; *P. L.*, t. LXVIII, col. 1020 A.

(4) LIBÉRATUS, *op. cit.*, col. 1020 B.

(5) EVAGRE, *op. cit.*, c. IX; *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2613.

de l'empereur une loi générale pour le bannissement de tous les hérétiques, notamment de Pierre Monge et des autres prélats usurpateurs, demandant qu'ils fussent relégués, même au delà des limites de l'empire. Simplicius ajoute, au sujet des évêques qui se trouvaient alors à Constantinople, qu'il ne convient pas que ces prélats y séjournent longtemps, soit parce que leurs églises ont besoin d'eux à une époque où tout l'Orient est si agité, soit afin d'écartier l'idée que l'on songe à tenir un nouveau concile qui porte atteinte à celui de Chalcédoine.

Avec Zénon et par lui, Acace est maître. Les évêques d'Asie s'empresent de lui écrire pour s'excuser d'avoir souscrit à l'Enkyklion de Basilisque : ils ne l'ont fait qu'à contre-cœur, disent-ils, et ils se déclarent fermement attachés aux décisions de Chalcédoine (1). Le Concile de Constantinople, présidé par Acace en 478, « dépose Pierre le Foulon, lequel a « eutychnianisé » le Trisagion et, pour cette raison, s'est vu condamner par le Pape Simplicius; Acace en profite pour installer à Antioche un homme à lui, Calandion » (2). Calandion succédait aux courts patriarchats d'Etienne II, tué par les monophysites en 479, et d'Etienne III qui, contrairement à la discipline ecclésiastique, avait été consacré par Acace à Constantinople.

Le pape, consulté au sujet de ces affaires d'Antioche, répondit à l'empereur le 22 juin 479 :

Si l'on avait suivi ce que j'avais écrit à mon collègue Acace en ce qui concerne Pierre Monge et les autres hérétiques, on n'aurait pas eu de tels crimes à punir. En effet, j'avais mandé que l'on vous suppliât de bannir hors des limites de votre empire lui et tous ceux qui avaient usurpé les Eglises à l'occasion de la domination du tyran Basilisque. Si donc il s'en trouve quelques restes, faites-les chasser dans les pays étrangers. Et parce que vous avez cru ne pouvoir apaiser la sédition d'Antioche qu'en ordonnant un évêque à Constantinople, contre la prescription du Concile de Nicée, à la charge de réserver à l'avenir au synode d'Orient l'ordination de l'évêque d'Antioche, l'apôtre saint Pierre conserve votre promesse et votre serment, afin que ce que mon frère Acace a fait par votre ordre ne soit pas, dans la suite, tiré en coutume.

A Alexandrie, les choses se compliquèrent à la mort de Timothée Salophakiolos (481). Les catholiques élurent pour lui succéder Jean Talaïa, appelé aussi Jean le Tabennésiotte, moine tabennésien du monastère de Canope (3). Ce prêtre, économiste de l'église d'Alexandrie, était venu peu auparavant à Constantinople, envoyé par Timothée Salophakiolos, et avait reçu de l'empereur des assurances qu'un successeur catholique serait donné à Timothée (2). Zénon

(1) A. DUFOURCO, *op. cit.*, p. 274.

(2) EVAGRE, *Hist. eccl.*, l. III, c. XII; P. G., t. LXXXVI, col. 2617.

(3) EVAGRE, *ibid.*; LIBÉRATUS, *Breviarium*; P. L., t. LXVIII, col. 1020, B. C.

avait même, à cette occasion, fait l'éloge de Talaïa, que l'on considérait dès lors comme devant être patriarche d'Alexandrie (1). Acace avait dit de lui, comme prêtre, qu'il était digne de recevoir de plus hautes fonctions.

Pourquoi Acace ne voulut-il pas accepter l'élection de Talaïa, et pourquoi soutint-il alors Pierre Monge? Bien qu'il soit difficile de donner une réponse précise à cette question, les historiens nous en fournissent divers éléments qui nous permettent de pénétrer un peu plus la psychologie du patriarche byzantin.

On nous signale, comme cause du mécontentement d'Acace, le retard accidentel avec lequel lui arrivèrent les lettres synodales de Talaïa.

Celui-ci les avait fait passer par l'intermédiaire d'Illus, maître des offices, sur la protection duquel il comptait auprès de l'empereur. Or, il se trouva qu'au moment où le courrier d'Alexandrie parvint à Constantinople, Illus était à Antioche. La lettre de Talaïa dut lui être portée dans cette ville; de la sorte, tandis que Zénon était directement informé de l'ordination de Talaïa par la lettre personnelle qui lui était adressée, celle destinée à Acace prenait le chemin d'Antioche sans lui avoir été remise : d'où froissement du prélat byzantin (2).

D'autres auteurs nous indiquent comme motif de l'insuccès de Talaïa, le fait qu'il perdit bientôt, avec le ministre impérial Illus, un puissant appui auprès de Zénon. « Et comme jusque-là, faisant fond sur ce personnage, il avait négligé le très influent Acace, il fut d'autant plus facile au rusé Pierre Monge d'obtenir accès auprès de ce dernier et, grâce à lui, auprès de l'empereur, par un plan habile visant à une réunion des partis en lutte, en vue de se raffermir ainsi sur le trône patriarcal. » (3)

Quoi qu'il en soit, Acace se joignit à Gennade d'Hermopolis, qui prétendait avoir des griefs contre Jean Talaïa (4). Tous deux se concertèrent pour l'accuser auprès du basileus d'avoir obtenu par brigue le siège d'Alexandrie après avoir juré de n'y jamais prétendre, et d'avoir menacé de causer un schisme du vivant de Timothée Salophakiolos, à qui il avait fait rétablir dans les diptyques le nom de Dioscore.

(1) FÉLIX III, *Epist.* I, n. 10; III, n. 4.

(2) LIBÉRATUS, *Breviarium*, c. xvii; *P. L.*, t. LXVIII, col. 1022 B, 1024 D.

(3) TH. PRESSEL, art. *Monophysiten*, dans *Realencyklopædie für protestantische Theologie und Kirche*, 1858, t. IX, p. 746.

(4) LIBÉRATUS, *Breviarium*, c. xvi, col. 1020 C.

Sur la foi de Zacharie le Rhéteur, Evagre a consigné le premier de ces griefs à la charge de Jean Talaïa (1). Théophane le Chronographe, au contraire, non seulement ne mentionne point d'intrigue de Talaïa, mais signale même son ordination comme celle d'un homme vertueux et d'un défenseur de l'orthodoxie : ἐχειροτονήθη Ἰωάννης ὁ Ταβεννησιώτης, ὅσιος ἀνὴρ καὶ τῶν ὀρθῶν δογμάτων ὑπέρμαχος (2).

Quant à l'insertion du nom de Dioscore dans les diptyques par Timothée Salophakiolos en un moment de faiblesse, elle est mentionnée dans une lettre du pape Simplicius répondant à Acace le 13 mars 478 : *quando ei ut damnati Dioscori nomen inter altaria recitaretur extortum est*, sans que nous puissions connaître si Talaïa y eut ou non quelque part. Salophakiolos avait, sur ce point, adressé des excuses à Rome et une demande en grâce (3).

Toujours est-il que, prenant parti ouvertement contre Talaïa, Acace représenta à l'empereur Pierre Monge comme l'évêque voulu par les fidèles d'Alexandrie et capable de réunir les deux groupements qui depuis longtemps divisaient cette Eglise, Chalcédoniens catholiques et monophysites eutychiens.

Monge lui-même, mis au courant, offrit d'opérer cette réunion et déclara au basileus que son autorité impériale courait de grands risques en Egypte si l'on y établissait un patriarche autre que celui voulu par le peuple.

En conséquence, Zénon écrivit au pape qu'il regardait Jean Talaïa comme indigne de l'épiscopat et que, en vue de procurer la réunion des Eglises d'Egypte, il jugeait plus opportun de rétablir Pierre Monge sur le siège d'Alexandrie.

Le pape Simplicius, qui avait reçu les lettres synodales de Jean Talaïa, était prêt à confirmer son ordination lorsqu'il reçut la lettre de l'empereur. Comme Talaïa y était accusé de parjure, le Pape sursit à l'envoi des lettres de communion; mais il ne voulut pas, d'autre part, consentir au rétablissement de Pierre Monge. Ce dernier, écrivait Simplicius, « a été complice et même chef des hérétiques, et j'ai demandé plusieurs fois qu'il fût chassé d'Alexandrie. La promesse qu'il fait maintenant de professer la vraie foi peut bien lui permettre

(1) EVAGRE, *Hist. eccl.*, l. III, c. XII; *P. G.*, t. LXXXVI, col. 2617; Cf. LIBERATUS, *Breviarium*, c. XVII; *P. L.*, t. LXVIII, col. 1022 C.

(2) THÉOPHANE, *Chronographia*, ann. 473, Bonn, t. I, p. 199; *P. G.*, t. CVIII, col. 316-317. Voir aussi NICÉPHORE, *Eccl. Hist.*, l. XVI, II; *P. G.*, t. CXLVII, col. 136.

(3) *Simplicii Epist.*, IX, XI, XII, XIII, *ad Acacium*, dans MANSI, *Concil.*, t. VII, col. 983 E et 985. Cf. LIBERATUS, *Breviarium*, c. XVII; *P. L.*, t. LXVIII, col. 1025.

de rentrer dans la communion des fidèles, mais ne permet pas de l'élever à la dignité du pontificat, de crainte que, sous le prétexte d'une feinte abjuration, il n'ait la liberté d'enseigner l'erreur » (1).

Selon Libératus, Pierre Monge avait lui-même adressé au Pape une lettre dans laquelle il professait hypocritement une entière adhésion au concile de Chalcédoine (2).

En même temps qu'il répondait à l'empereur, le 15 juillet 482, Simplicius écrivait dans le même sens à Acace, à qui il exprimait sa surprise et sa peine de n'avoir pas été renseigné par lui sur une affaire aussi grave. « Vous y étiez engagé, lui disait-il, et par l'amitié qui nous unit, et par le soin que votre charge vous oblige de prendre de ce qui touche la foi et la vérité » (3). Puis, ne soupçonnant encore en rien le patriarche de Constantinople, il le pria de travailler sans relâche à maintenir l'empereur dans la disposition de défendre l'orthodoxie et de lui mander ce qu'il apprendrait concernant cette affaire.

Nous saisissons ici la véritable attitude d'Acace et tout le danger qu'elle présentait pour l'avenir des relations de l'Eglise d'Orient avec Rome.

Le 6 novembre 482, Simplicius se plaint de nouveau à Acace du silence gardé par lui au sujet du siège d'Alexandrie. Les efforts tentés contre cette Eglise, disait le pape, ne lui permettaient point de repos : *cogitationum ferias non habemus*, et il pensait sans cesse au compte qu'il devait en rendre à Dieu (4).

Bien loin de satisfaire aux désirs et aux ordres du pape, Acace s'était concerté entre temps avec Pierre Monge sur un édit religieux qui devait résumer ce qu'il y avait de commun dans toutes les confessions; et il l'avait fait sanctionner par le complaisant empereur sous le nom d'*Hénotique* ou formule d'union.

Athènes, 27 novembre 1917.

S. SALAVILLE.

(1) *Simplicii Epist.* xvii, dans MANSI, *Concil.*, t. VII, col. 992-993. Cf. LIBERATUS, *Breviarium*, c. xvi.

(2) LIBERATUS, c. xviii; *P. L.*, t. LXVIII, col. 1026-1027.

(3) *Simplicii Epist.* xvii, dans MANSI, col. 992.

(4) *Simplicii Epist.* xviii, dans MANSI, *Concil.*, t. VII, col. 995.